

Du vingt-troisième jour du mois de août mil huit cent dix, à huit heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Antoine Cabbos
né le vingt-deux du dit à dix heures du soir - fils
de Jean Cabbos Cultivateur et Danneoux mariés
Domiciliés de Maurens

DÉPARTEMENT
de la
H. TE. GARONNE.

Arrondissement
de

Villefranche

MAIRIE
de

Maurens

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon
Premier témoin, Bernard Tavera âgé de quarante cinq
ans, profession de Cultivateur habitant à Maurens
Second témoin, Jean Soux âgé de soixante deux
ans, profession de forgeron habitant à Maurens
Sur la réquisition à nous faite par dit Jean Cabbos père dudit

Antoine
Lecture du présent acte a été par nous faite aux parties comparantes et aux
N.° 54 témoins, qui ont déclaré ne savoir signer de la requête

Constaté suivant la loi, par moi maire de Maurens faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil. Oustin maire

N.° 55 Du quatrième jour du mois de décembre mil huit cent dix, à huit heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Pierre Pelato
né le trois du dit mois de décembre à quatre heures du soir - fils
de Jean Pelato Cultivateur et de Jeanne Bonnet mariés Domiciliés de
Maurens

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon
Premier témoin, Bernard Tavera âgé de quarante six
ans, profession de Cultivateur habitant à Maurens
Second témoin, Antoine Hebrard âgé de quarante cinq
ans, profession de forgeron habitant à Maurens
Sur la réquisition à nous faite par dit Jean Pelato père dudit Pierre

Lecture du présent acte a été par nous faite aux parties comparantes et aux
témoins, qui ont déclaré ne savoir signer excepté pelato déclarant
qui a signé pelato

Constaté suivant la loi, par moi maire de Maurens faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil. Oustin maire

Clos et arrêté le présent registre contenant
quinze actes, par nous adjoint au maire et en son absence
le 5^e janvier mil huit cent onze J. P. Dubouche

Le Président du Tribunal de 1^{re} instance de l'arrondissement
de Villefranche département de la Haute-Garonne,
et dernier feuille,
Ar. e. Mouton

Du huitième jour du mois de février mil huit cent dix, à dix heures du matin



ACTE DE MARIAGE de Joséph Marty Laboureur
âgé de vingt neuf ans, né à puilaurou département de Tarn
le vingt six du mois de mai an 1781 ainsi qu'il résulte de l'extrait
en forme de son acte de naissance qu'il nous a exhibé; profession de Laboureur
demeurant à faget département de haute garonne
fils majeur de Guillaume Marty demeurant à pujol
département de Tarn et de ses mère Anne Lajrac

DÉPARTEMENT
de la
H. TE. GARONNE.

Arrondissement
de

Villefranche

MAIRIE
de

Maurens

Et de Magdelaine Vidal
âgée de vingt quatre ans, née à u faget département de haute garonne
le dix septième du mois de avril an 1786 ainsi qu'il résulte de l'extrait en
forme de son acte de naissance qu'elle nous a exhibé; demeurant à maurens
département de haute garonne fille majeure de Bernard Vidal
demeurant à Maurens département de haute garonne et
de Jeanne Pradelles

N.° Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage
faites devant la principale porte de notre maison commune; la première publica-
tion, le vingt unième du mois de janvier de l'an 1810 à l'heure
de dix du matin et la seconde, le vingt huit du mois de janvier
de l'an 1810 à l'heure de dix du matin

et aux Communes de pujol Canton de Vieilleville arrondissement de la Haye des Dites pour
vingt un et vingt huit janvier et de faget Canton de Branaud de Dites pour vingt un et vingt
huit janvier mille huit cent dix dix après les Certifiats du maire

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, nous
officier de l'état civil, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture
de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du chapitre 6 du titre du Code civil,
intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils
veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu sépa-
rément et affirmativement, déclarons au nom de la loi, que Joséph Marty
Laboureur et Magdelaine Vidal
sont unis par le mariage; de quoi avons dressé acte

En présence de Joséph Pujonnet demeurant à Cambou
département de Tarn profession de Cultivateur
âgé de quarante cinq ans

De Antoine Pradelles demeurant à faget
département de haute garonne profession de Cultivateur
âgé de vingt neuf ans

De Jean Cassi demeurant à faget
département de haute garonne profession de Cultivateur
âgé de quarante six ans

Et de Bernard Esquive demeurant à S^t Michel de Lani
département de Landes profession de Forgeron
âgé de vingt trois ans

Lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec nous et
les parties contractantes. ont déclaré ainsi que des témoins ne savent signer

Premier feuille coté et paraphé par nous
Président du Tribunal de 1^{re} instance de l'arrondissement de
de Villefranche département de la Haute-Garonne,
Ar. e. Mouton

Oustin maire